

**MAIRIE DE BARON-SUR-ODON**  
**Monsieur Georges LAIGNEL**  
**Maire**  
**11 route de Fontaine**  
**14210 BARON-SUR-ODON**

Caen,  
Le 15 octobre 2021

**N/Réf. :**  
BC/CC 2021  
**Objet :**  
Avis projet modification simplifiée n° 1 du PLU  
**DATP**  
Mel : ccheriaux@caen.cci.fr

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie concernant le projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Baron-sur-Odon.

La commune qui appartient au canton d'Evrecy comptait 962 habitants au 1er janvier 2018.

La CCI Caen Normandie partage les objets du projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune, à savoir :

- L'adaptation du règlement écrit des zones A et N pour autoriser les annexes et extensions aux constructions d'habitations existantes
- L'identification de bâtiments pour les autoriser à changer de destination, au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- L'ajustement du règlement écrit des zones urbaines (article 6)

En conséquence, la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie émet un avis favorable au projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

.../...

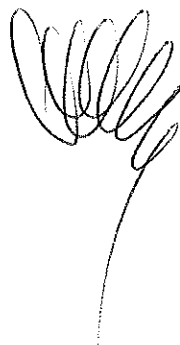
.../...

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article R 123-19, le présent avis doit être annexé au dossier soumis à la consultation lors de l'enquête publique.

Je vous saurais gré de me transmettre le dossier définitif (en version numérique de préférence) après approbation par le conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,  
Michel COLLIN

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, thin tail extending downwards.